



LE DROIT DES ENFANTS À LA MUSIQUE

17 février 2012

ORGANISMES ASSOCIÉS



Canadian
Heritage

Patrimoine
canadien



FAMEQ

Fédération des associations de musiciens éducateurs du Québec



BIENVENUE !



PROGRAMME

HEURE	ACTIVITÉ
8 h 30	ACCUEIL ET INSCRIPTION
9 h	<p>MATINÉE :</p> <p>Le droit des enfants à la musique : Convention des Nations Unies sur les droits de la personne</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sandi Curtis et Guylaine Vaillancourt <p>Assurer les droits des enfants grâce à la musicothérapie</p> <p>Marcia Humpal et Amber Weldon-Stephens</p>
12 h	DÎNER LIBRE
13 h	<p>APRÈS-MIDI :</p> <p>Développer la musicothérapie dans les écoles</p> <ul style="list-style-type: none"> • John LaForge et Amber Weldon-Stephens <p>La musicothérapie à l'école Joseph-Charbonneau de Montréal (en français)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Linda Labbé <p>Retour : Assurer les droits des enfants</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sandi Curtis et Guylaine Vaillancourt
15 h	CLÔTURE



OÙ DÎNER?

- Restaurants à proximité
 - Vaste choix
 - Voir le dépliant dans la documentation



LE DROIT DES ENFANTS À LA MUSIQUE

9 h – 9 h 30

Sandi Curtis et Guylaine Vaillancourt

- Comprendre le droit des enfants à la musique à la lumière des conventions des Nations Unies :
 - *Convention relative aux droits des enfants*
 - *Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels*
 - *Convention relative aux droits des personnes handicapées*



LE DROIT DES ENFANTS À LA MUSIQUE

Aperçu des droits

Les droits des enfants, qu'ils soient ou non en situation de handicap :

- Un large éventail de droits
- Qui va au-delà des droits de base tels que la sécurité et l'accessibilité, pour inclure :
 - les droits sociaux et culturels
 - Musique et participation active à la vie communautaire



LE DROIT DES ENFANTS À LA MUSIQUE

Objectifs du projet

- Sensibilisation aux droits des enfants
 - notamment, familiarisation avec les conventions des Nations Unies
- Pour améliorer
 - la compréhension
 - les ressources déployées et
 - les habiletés requises pour rendre la musique accessible aux enfants en situation de handicap



LE DROIT DES ENFANTS À LA MUSIQUE

La réalisation des objectifs du projet passe par la compréhension du fait que :

- éducateurs et administrateurs jouent un rôle crucial à cet égard
- les parents peuvent également jouer un rôle primordial à titre de défenseurs des droits des enfants
- les musicothérapeutes peuvent contribuer de manière privilégiée
 - à faire en sorte que ces droits deviennent réalité
- Les retombées favorables se feront sentir
 - immédiatement dans la vie des enfants,
 - et pour le reste de leur vie, en rendant possible leur participation à des activités musicale, une fois parvenus à l'âge adulte



LE DROIT DES ENFANTS À LA MUSIQUE

Pour réaliser les objectifs du projet

– Dans l’immédiat

- Prenez connaissance des droits
 - de leur signification et
 - des ressources qu’ils offrent aux personnes intéressées
- Considérez la musicothérapie dans la perspective de
 - ses avantages pour les enfants en situation de handicap
 - son intégration réussie dans des écoles
 - » aux États-Unis
 - » à Montréal
 - son déploiement éventuel dans d’autres écoles

– Demain

- Lancement du site Web + gamme complète de ressources



LE DROIT DES ENFANTS À LA MUSIQUE

Convention relative aux droits des enfants

- Intégrer la totalité des droits des enfants du monde entier, soit les droits :
 - civils
 - culturels
 - économiques
 - politiques
 - sociaux
 - de même que certains aspects du droit humanitaire



LE DROIT DES ENFANTS À LA MUSIQUE

Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels

- La liberté, la justice et la paix dans le monde reposent sur
 - la dignité et les droits égaux et inaliénables de tous
- L'idéal de l'être humain libre, libéré de la crainte et de la misère, ne peut se réaliser
 - que si sont créées les conditions permettant à chacun de jouir
 - de ses droits économiques, sociaux et culturels
 - aussi bien que de ses droits civils et politiques



LE DROIT DES ENFANTS À LA MUSIQUE

Convention relative aux droits des personnes handicapées

- Promouvoir, protéger et garantir la jouissance entière et égale de tous les Droits de la personne pour les personnes en situation de handicap.

- Un tournant décisif
 - Passage de la perception des handicaps comme problèmes relevant de l'assistance sociale
 - à celle d'une question relevant des droits de la personne
 - en reconnaissant que les barrières sociales et les préjugés sont invalidants



LE DROIT DES ENFANTS À LA MUSIQUE

Dans toutes les conventions des Nations Unies :

- Importance de la pleine portée des droits
 - Engagement social et culturel actif dans toutes les sphères des activités sociales et culturelles de la communauté
- La musique fait partie des éléments essentiels de ces droits :
 - non seulement écouter de la musique
 - mais aussi en faire
- La musicothérapie
 - joue un rôle important dans l'actualisation des droits des enfants en situation de handicap



Assurer les droits des enfants à la musique grâce à la musicothérapie

9 h 30 – 10 h 30

Petite enfance : Marcia Humpal



PAUSE-SANTÉ

10 h 30 – 10 h 45



Assurer les droits des enfants à la musique grâce à la musicothérapie

10 h 45 – 12 h

Enfants d'âge scolaire

- Amber Weldon-Stephens



DÎNER

12 h – 13 h



Assurer les droits des enfants à la musique grâce à la musicothérapie

13 h – 13 h 30

Développer la musicothérapie dans les écoles

- John Laforge et Amber Weldon-Stephens



Assurer les droits des enfants à la musique grâce à la musicothérapie

13 h 30 – 14 h 30

La musicothérapie à l'école Joseph-Charbonneau de
Montréal

- Linda Labbé



RETOUR :

LE DROIT DES ENFANTS À LA MUSIQUE

14 h 30 – 15 h

- Résumé
- Ressources
 - Documentation du 17 février 2012
 - Site Web
 - <http://musictherapy.concordia.ca> OU
 - <http://musicotherapie.concordia.ca>
 - Lancement le 20 février 2012
 - Des documents, des vidéos, et beaucoup plus encore!
- Période de questions
- Sondage des participants



VIDÉOS

Merci à:

- Marianne Béchard, BA, MTA
À Pas de Géant Montréal | Giant Steps Montreal
- Sylvie Boisvert, MTA LGSM
– Centre MAB-Mackay Rehabilitation Centre
- Caroline Doyon, BA, MTA
– École de l'Étincelle
- Marie-Alexandre Girardin, BA, MTA
– Centre François-Michelle





MERCI !

LE DROIT DES ENFANTS À LA MUSIQUE